

BULLETIN COMMUNAL WISEMBACH



Septembre 2023

Infos Services Municipaux

Le Conseil Municipal

Maire
Rachel VOINSON
06 74 76 45 42

1er Adjoint Travaux
Jean-François VOIGNIER
07 88 84 20 33

2e Adjoint Communication
Fouade GAGUECHE
06 42 91 24 35

3e Adjoint Forêt et C.B.I.
Daniel GOUBY
06 01 17 64 68

Les conseillers municipaux
Claudine Da COSTA, Sylvie TSCHANTZ
Flavien BREISTROFFER, Johan MULLON

Mairie de WISEMBACH,
4, place François VAXELAIRE Tél. : 03 29 51 73 01 Courriel : mairie-wisembach@orange.fr
Accueil du public : lundi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.
Permanence le 1er samedi du mois de 9h à 12h
Permanence du maire, le mardi après-midi et sur rendez-vous.



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Agence Postale Communale
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Le Personnel Communal :

Secrétariat et accueil du public: **Emmanuelle BERNIER**

Bienvenue à Emmanuelle BERNIER qui occupe depuis le mois de mai
le poste de secrétaire de mairie.



Agence postale communale et accueil du public: **Nathalie PRÔNE**

Services techniques :

Laurence SCHMITT
Aurélié WININGER
Régis CHOPAT
Denis BOUCHENAF
Olivier DARDENNE

Animation garderie périscolaire:

Viviane MICHEL
Émeline RACINE



L'ÉDITO DU MAIRE

La météo de ces derniers jours nous laisserait penser que nous sommes en plein mois de juillet, mais les journées qui commencent à raccourcir viennent nous rappeler que nous sommes déjà presque en automne...

Cet été qui s'achève aura été marqué à WISEMBACH par de nombreux moments de festivités qui ont permis à chacun de se retrouver.

Je pense bien sûr aux feux d'artifices du 13 juillet, à la fête du village mais aussi au terrain de pétanque et à l'aire de VTT qui permettent à chacun de passer un moment convivial.

Les associations sont pour beaucoup dans cette dynamique.

Au fil des pages de ce bulletin, vous pourrez découvrir toutes les actions menées par le club des Fougères, les Carfeuillats ou encore la Bibliothèque. Elles sont nombreuses et variées grâce à l'investissement de leurs présidents et de tous les bénévoles qui ne comptent pas leur temps.

Ces deux derniers mois, nos habitudes ont été un peu bouleversées par la fermeture du col de Sainte Marie aux Mines. Les travaux côté alsacien ont pris du retard. Depuis le 15 septembre, une circulation alternée a été mise en place en attendant la réouverture totale de la route prévue en octobre.

Pour cette rentrée 2023, le service périscolaire est à nouveau ouvert.

Quelques nouveautés pour cette année, avec un accueil des enfants une semaine de vacances sur deux et bien sûr tous les mercredis même si vos enfants ne sont pas scolarisés à Raves.

N'hésitez pas à prendre les renseignements nécessaires.

Enfin, au fil de ces pages, vous pourrez découvrir les derniers travaux effectués sur la commune, petits travaux qui permettent souvent d'améliorer notre quotidien et les quelques actions menées sur le village ces derniers mois.

Sommaire

- Les services municipaux p. 1
- L'Édito du maire p. 2
- Les échos du Conseil p. 3 à 6
- L'État Civil p. 7 et 8
- Le cadre de vie p. 9 à 11
- Découverte le jardin des Panrées p. 12
- La Vie Municipale p. 13 et 14
- Notre Environnement p. 15 et 16
- Les Associations Bibliothèque et Carfeuillats p. 17 à 22
- Les Associations les Fougères p. 23 à 26
- Histoire du village : la Famille GORGE p. 27
- Les commémorations p. 28 à 30
- Infos Com d'Agglo p. 31 et 32
- La Sécurité routière p. 33
- Services Publics Infos p. 34

Je vous souhaite une bonne lecture,

Au plaisir de vous rencontrer

Rachel VOINSON

Directrice de la publication: Rachel VOINSON

Rédaction : Rachel VOINSON

Christian AMANN, Marie-Laure BARLIER,

Georges DA COSTA, Fouade GAGUECHE,

Jean-François VOIGNIER, Daniel JAMBEL

crédit photos : Christian AMANN, Maurice NEFF,

Daniel PERRIN et Daniel JAMBEL

Mise en page : Fouade GAGUECHE et Daniel JAMBEL

Dépôt légal. Tirage 300 exemplaires

Imprimerie INTERTRACE Pair et Grandrupt

Ne pas jeter sur la voie publique

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Les ÉCHOS du CONSEIL se veulent le reflet des décisions prises lors des séances du Conseil Municipal.

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune.

Conseil du 9 février 2023

Eclairage public : modification des plages horaires

Une mesure d'extinction de l'éclairage public pendant une plage horaire peu fréquentée par la population permettrait de réaliser des économies sur la consommation d'énergie, la durée de vie des matériels et la maintenance, et participerait à la protection des écosystèmes en diminuant les nuisances lumineuses,

A certaines heures l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.

Le Maire souhaite que l'éclairage public soit éteint donc de 22h00 à 4h30 et ce, à partir du 9 février 2023

Les membres du conseil, à l'unanimité acceptent que l'éclairage public soit éteint donc de 22h00 à 4h30 heures, à partir du 9 février 2023.

Préparation budget 2023

Le Maire expose les projets du budget de la commune de l'exercice 2023:

- Route du Repas prévu en juillet,
- Le pont Grospeaux,
- Démolition maison 7 rue du 8 mai 1945

Conseil du 9 mars 2023

Programme des travaux sylvicoles 2023

- Première éclaircie détourage d'érables et chênes rouges parcelle 28.u
 - Tiges concurrentes à couper.
 - Entretien du parcellaire : débroussaillage manuel. Parcelles 7, 8, 17 et 21
- Les travaux ont été réalisés, une partie en régie et l'autre partie par l'ONF.

Les membres du conseil, à l'unanimité, acceptent la réalisation des travaux cités ci-dessus.

Mise en place du RIFSEEP

Régime **I**ndemnitare tenant compte des **F**onctions, des **S**ujétions, de l'**E**xpertise et de l'**E**ngagement **P**rofessionnel

Le RIFSEEP remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'État.

Il appartient à l'assemblée délibérante de fixer la nature, les conditions d'attribution et le taux moyen des indemnités applicables à ces personnels

Le conseil municipal, à l'unanimité : Fixe le montant maximal pouvant être attribué à chaque agent.

L'IFSE liée aux fonctions et à l'expertise : l'indemnité liée aux Fonctions, aux Sujétions et à l'Expertise (IFSE), sera versée mensuellement

Le CIA lié à l'engagement professionnel : le Complément Indemnitare Annuel sera versé annuellement.

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Conseil du 4 avril 2023

Compte administratif 2022 : Commune

Compte administratif 2022 : Forêt

Compte administratif 2022 : Eau DSP (DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC)

Compte de gestion 2022 : Commune

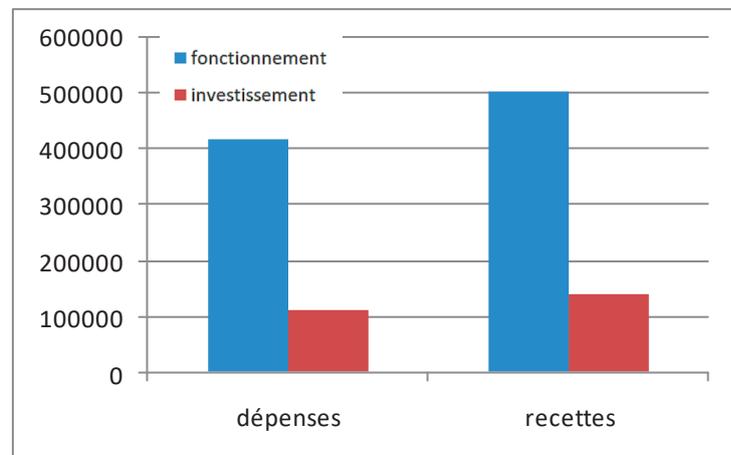
Compte de gestion 2022 : Forêt

Compte de gestion 2022 : Eau DSP (DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC)

Affectation du résultat : commune et forêt

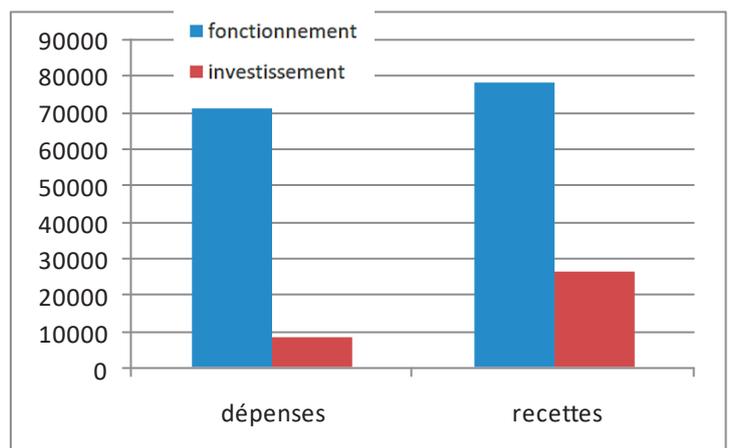
Budget primitif 2023 Commune

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	RECETTES
416 483.90 €	503 701.42 €
INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES
109 994.96 €	138 951,86 €



Budget primitif 2023 Forêt

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
71 300,00 €	78 746.27 €
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
8 000,00 €	26 124.00 €



Budget primitif 2023 Eau DSP

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	18 365.00 €	18 365.00 €

le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les comptes administratifs, comptes de gestion affectation des résultats de l'année 2022 et les budgets primitifs de l'exercice 2023.

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Conseil du 25 mai 2023

Destination des coupes de bois de l'exercice 2023

Au vu de l'avancement dans l'année, il a été constaté qu'il serait préférable de favoriser la coupe sur pied pour les coupes de bois. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de donner son accord et autoriser la vente de bois de gré à gré en coupe sur pied, de confier à l'ONF le soin de fixer les prix plancher pour toutes ces coupes ou parties de coupes, de confier le soin à l'ONF de retenir la ou les destination(s) les plus appropriée(s) pour les produits accidentels.

Proposition d'achat parcelles A060 et A061

Le conseil municipal a reçu une proposition de vente concernant des parcelles situées à la Gravelle. Ces parcelles étant limitrophes de parcelles forestières de la forêt communale de Wisembach, leur achat permettrait un désenclavement de celles-ci et permettrait un accroissement de la valeur forestière de la commune.

L'estimation tarifaire en vigueur a été réalisée par l'ONF pour l'achat des parcelles à 3 000 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'achat pour ces parcelles.

Modification du budget forêt : ouverture de crédit

Le budget primitif de la forêt n'ayant pas été suffisamment approvisionné, il est nécessaire de procéder à une ouverture de crédit au chapitre 21 du budget forêt.

A cet effet, une demande d'ouverture de crédit de 15 000 € sera adressée à la Préfecture.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord et autorise cette ouverture de crédit.

Conseil du 15 juin 2023

Remboursement des vignettes de transport scolaire

Le montant de la vignette pour cette année est de 94 €. Suivant la liste des 57 élèves de la commune, le conseil est invité à voter une allocation d'un montant de 5358 € pour le remboursement intégral de la vignette.

Les parents demandeurs devront comme les années passées remettre les factures ainsi que le RIB au secrétariat de la Mairie avant le 22 septembre 2023.

Demande de distraction parcelle B90

Suite à une demande d'héritiers ayant déposé les cendres de crémation d'un membre de leur famille, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la distraction de cette parcelle de 960 m². La condition de l'ONF pour accepter cette distraction serait de fournir une parcelle de valeur équivalente.

Le Conseil Municipal, après délibération et questionnement de deux conseillers décide par 6 voix pour , contre : 1, abstention : 0: la distraction de cette parcelle

Participation pour le travail pour les jeunes de la commune

Proposition au Conseil Municipal d'un travail d'été aux adolescents de la commune âgés de 16 à 18 ans et ouverture des postes de saisonniers pour les accueillir pour une durée hebdomadaire de 20 h, le matin. Le superviseur serait M. BOUCHENAFI Denis. M. VOIGNIER indique que les travaux à réaliser seraient de petits travaux de nettoyage de panneaux, nettoyage des bordures, ramassage des déchets, désherbage.

RÉORGANISATION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Le conseil municipal a décidé la nomination de Daniel GOUBY en tant qu'adjoint
Cette nomination a entraîné une modification dans la répartition des tâches du Maire et des trois adjoints

RACHEL VOINSON :

- Gestion du personnel
- Gestion du périscolaire
- Représentante de la commune à la Communauté d'Agglomération de Saint Dié
- Référente du projet de réhabilitation du bâtiment Mairie
- Actions auprès des personnes âgées
- Référente auprès de l'Association « Bibliothèque »
- PLUiH

JEAN-FRANCOIS VOIGNIER :

- Responsable des travaux
- Relation avec les ouvriers municipaux
- Responsable du service de la voirie, service des eaux, service de l'urbanisme
- Représentant de la commune pour les questions de défense
- Référent auprès de l'Association « Les Carfeuillats »
- PLUiH

FOUADE GAGUECHE :

- Responsable de la Communication et de l'information
- Responsable informatique
- Responsable des locaux du Comptoir Gourmand
- Responsable des équipements sportifs et de loisirs
- Référent de la commune au CNAS
- Référent auprès de l'Association « Les Fougères »
- Référent sécurité routière
- PLUiH

DANIEL GOUBY :

- Gestion de la forêt
- Représentant de la commune pour la CBI- Commission des Biens Indivis (Cimetière et église)
- Référent PLUiH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Habitat)
- Gestion des appartements communaux
- Représentant au SDANC (Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif)

L'ÉTAT CIVIL



Naissance,
bienvenue à :

TIMAÉ

né le 03/09/2022

au foyer d'Élodie BUNEL
et Matthieu VOYEN

ÉLLIOT

né le 06/08/2023

au foyer d'Élodie HILLER
et Jonathan MULLER

Toutes nos
félicitations.

JULIA

née le 18/08/2023

au foyer de
Marine CUNY
et Sylvain GAXATTE

Parrainage Républicain

Le parrainage républicain est une tradition qui remonte à la Révolution française : à l'époque, deux citoyens ou citoyennes en parrainaient un troisième, l'accueillant ainsi au sein de la République française.

Aujourd'hui, c'est un moyen de donner un parrain et/ou une marraine à un enfant, il répond au besoin des parents de transmettre des valeurs républicaines à leur enfant.

Sans valeur légale ou juridique, il repose sur un engagement moral des parrains et marraines vis-à-vis de leur filleul. Il a aussi une dimension symbolique forte : lors des cérémonies de parrainage, les personnes parrainées sont reconnues comme des membres de la société à part entière par les citoyens et citoyennes et les élus.



Lola entourée de ses parents
Julie VONDESCHER
et Greg BAILLY,
de son parrain,
de sa marraine
et de sa famille
a été accueillie
en mairie
de notre commune.

Après lecture des articles relatifs au parrainage par Rachel VOINSON le parrain et la marraine ainsi que les parents ont apposé leurs signatures sur les documents.
La cérémonie s'est achevée par la remise d'un diplôme de parrainage républicain aux parents sous les applaudissements de l'assistance.

L'ÉTAT CIVIL

Mariage

Le samedi 8 juillet, en mairie de WISEMBACH, ont été unis par les liens du mariage, Inès STIEFFATRE et Aurélien MICLO entourés de leurs familles et amis.

Inès est la fille de Nadège et Cyril STIEFFATRE bien connus dans notre village puisque Cyril a été maire de WISEMBACH de 2010 à 2014.



Tous nos vœux de bonheur

Décès

Le 13 avril 2023 Pierre HUMANN a quitté ce monde. né à WISEMBACH il y a 75 ans, Pierre habitait avec sa famille à MOYENMOUTIER. Toutes nos condoléances à son épouse, ses enfants, petits-enfants et toute sa famille. Une pensée particulière à sa maman Odile HUMANN.



Nous avons appris le décès d'Huguette VINCENT le 25 avril 2023 à BOURG EN BRESSE (01) à l'âge de 89 ans. Huguette avait quitté le village il y a quelques années. Toutes nos pensées à sa famille encore présente dans notre village. Nous garderons d'Huguette le souvenir d'une personne discrète.

Mme Yvonne GAUTHIER née VENDIER est décédée le 8 septembre 2023 à l'âge de 94 ans. Bien connue dans le village, Mme VENDIER a accueilli avec bonheur de nombreux touristes dans ses chambres d'hôtes. Toutes nos condoléances à ses enfants, petits-enfants et arrière petits enfants.

LE CADRE DE VIE

Logements communaux :



Denis, l'ouvrier communal a réalisé des travaux de rénovation dans la maison VINCENT/ARNOULD.



Un des appartements de la maison ALBINOLA a été entièrement rénové. Ces deux logements communaux ont été mis en location. Le chauffage par aérotherme (pompe à chaleur) présent dans les locaux nécessite un entretien régulier. L'entreprise SODÉCLIM a réalisé ce travail.



Travaux forestiers

Régis avec le garde forestier a récupéré des grumes en forêt qui ont été débitées en scierie.

Chevrons et planches seront utilisés pour les travaux d'entretien. Olivier, l'ouvrier communal, en accord avec le garde forestier de l'ONF a réalisé des travaux forestiers prévus en régie.

Travaux reportés

L'entreprise BROGLIO qui devait effectuer les travaux de rénovation Route du Repas n'a pas pu honorer ses engagements. Ceux-ci sont donc reportés à l'année 2024.



Travaux d'électricité :

L'entreprise (anciennement Daniel GÉRARD) a réalisé divers travaux :

- Dans le cadre des économies d'énergie les ampoules classiques ont été remplacées par des LED pour l'éclairage de la place François VAXELAIRE.
- branchement de la sirène des pompiers.
- branchement des luminaires du terrain de pétanque.
- Pour respecter les normes en vigueur, pose de boîtiers d'éclairage de secours dans l'église dans le cadre de la C.B.I.

LE CADRE DE VIE

LES AMÉNAGEMENTS DES ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS :

Le nouveau terrain de pétanque

dispose de deux pistes derrière le Comptoir Gourmand.

Régis a mis en place une séparation des deux parties du terrain.

Une table de pique-nique a été réalisée par Denis et mise en place au dessus du terrain de pétanque .



Le parcours V.T.T a été aménagé différemment avec le rajout d'une piste d'élan et des bosses.



Fouade GAGUECHE

Un job d'été pour les jeunes du village

Avec un bel entrain, durant deux semaines, quatre filles et trois garçons de 16 à 18 ans, ont apporté leur concours à l'entretien des équipements du village et à rendre le cadre de vie des habitants encore plus agréable. Encadrés par Denis BOUCHENAFI, ils ont ainsi effectués des travaux de peinture, entretien du mobilier urbain, désherbage ...

Cela a été pour eux l'occasion de découvrir le quotidien des ouvriers communaux.

Ce dispositif permet de favoriser l'expérience de la citoyenneté et de l'autonomie.

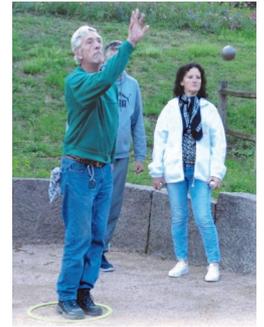
Ils sont rémunérés sur la base de 20h de travail par semaine au SMIC ce qui leur a permis de percevoir leur 1er salaire.



LE CADRE DE VIE



Pour les passionnés de pétanque, des entrainements sont organisés les mercredis et vendredis de 20h à 23h.



Et pour le repos des spectateurs, un banc a été mis en place. Le terrain est à la disposition de tous, venez passer un bon moment en famille ou entre amis.

Moment de détente ou pique-nique :

Pour ceux qui souhaiteraient jouer au ballon, utiliser le parcours VTT ou le parc de jeux pour enfants, le terrain de loisirs vous attend rue des Capucins (terrain de foot). A proximité du parc d'activités des enfants, installez vous pour un moment de détente ombragé ou un pique-nique .



Fouade GAGUECHE

DÉCOUVERTES



1 CHEM des PANRÉES - CORNIMONT
03 29 23 16 77

Plus d'infos sur le site internet :
<http://jardin-et-objets.com>

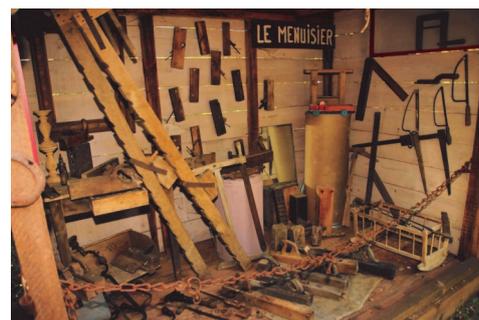


Découverte avec le club des »Fougères »,
sur les hauteurs de CORNIMONT, niché au cœur du
massif vosgien, le jardin des PANRÉES est accroché
à la colline.

C'est l'occasion de découvrir ces merveilleux paysages montagneux et verdoyants des Vosges.

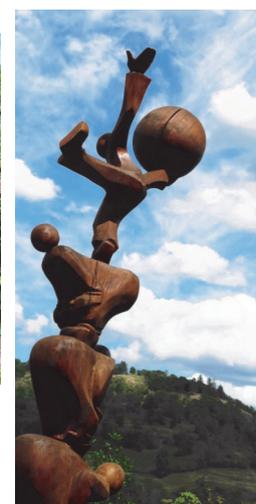


Ce petit joyau de
végétaux présente
également sous des
abris, de vieux outils
qui rappellent à notre
bon souvenir les temps
des petits métiers.



Jean-Louis nous a guidés avec passion dans son jardin
des merveilles. C'est un jardin naturel. On laisse
pousser les plantes là où elles aiment être.
Jardin rempli de surprises, quand le visiteur arrive,
la magie opère... Des sculptures de bois, pierre, métal,
mais aussi végétales, surprennent tels des totems
suggérant des pays lointains.

Un peu de repos, à l'ombre des feuillages protecteurs,
de nombreux bancs accueillent les promeneurs.



LA VIE MUNICIPALE

Accueil Périscolaire

Les jours d'école :
Viviane accueille les enfants
à partir de 06h45
accompagnement au bus.



Au retour du bus
en fin de journée,
Émeline accueillera
les enfants
jusqu'à 19h00.

Bienvenue à Émeline RACINE qui vient rejoindre Viviane pour partager avec les enfants leur créativité et assurer l'animation du périscolaire.

VIVIANE

et

ÉMELINE



Les enfants disposent également de moments libres où ils peuvent s'épanouir et s'amuser entre eux aux différents coins aménagés. Un temps de devoirs scolaires est prévu pour ceux qui le souhaitent. Le soir après l'école les animatrices reprennent les enfants au bus puis un bon goûter leur est offert par la mairie.

Le mercredi les enfants sont accueillis **de 6h45 à 18h00**, repas tiré du sac pour le midi.

Viviane MICHEL

C'est les vacances !



Centre aéré d'automne du 23 au 27 octobre 2023

Accueil à partir de 6h45 par Viviane et jusqu'à 18h par Émeline.

Activités du matin proposées par Viviane

J'apprends à connaître les champignons: découverte, dessins, bricolage.

Atelier culinaire: quiche aux champignons* et dés de jambon.

Décoration Halloween : préparation pour la fête organisée par « les Carfeuillats »

* *champignons en conserve*



Activités de l'après-midi proposées par Émeline

Atelier peinture automnale sur plusieurs séances.

Balade en forêt et découverte de la nature d'automne.

Création de guirlande avec du plastique fou.



Accueil de 6h45 à 18h /15€ la journée.

Possibilité d'accueil à la demi-journée ou à l'heure.

Modification du programme possible en cas d'intempéries.

Merci à vous. Viviane et Émeline

LA VIE COMMUNALE

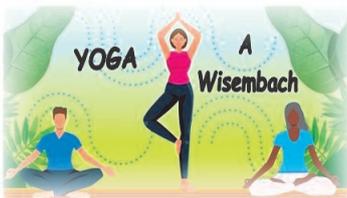


Du 14 au 16 juillet,
la salle du conseil a
ouvert ses portes à
Maurice NEFF,

photographe passionné, ses photos ont
comme thème principal les animaux de nos
forêts.



Les nombreux visiteurs ont pu admirer les photographies et dialoguer avec Maurice qui n'a pas été avare d'explications et d'anecdotes sur ses prises de vue.



Rentrée le mercredi 13 septembre 2023 de 19h à 20h
Salle du Comptoir Gourmand (à côté de l'église)

Cours mixtes et tous niveaux, débutants et débutantes bienvenus (es).
1/4 h de relaxation chaque fin de cours.

Le yoga ne nécessite pas une souplesse particulière au départ et peut être débuté à tout âge ! Les exercices proposés dans mes cours sont accessibles au plus grand nombre (possibilité d'adapter les postures avec variantes, coussins, etc.).

Le yoga que je propose vise avant tout à explorer, exercer et renforcer l'équilibre et la souplesse du corps et de l'esprit, à ouvrir d'avantage l'espace de paix et d'écoute intérieure pour donner le meilleur de soi au monde.

Il vous faudra au minimum un tapis de yoga, une tenue confortable, un coussin (pour notamment bien placer votre bassin à l'assise), une petite couverture pour les relaxations en saisons fraîches.

TARIFS de septembre 2023 à juin 2024

10 € la séance, 95 € les 10 séances, 195 € les 20 séances, 295 € les 30 séances
(Voir les modalités de règlement sur place).

Au plaisir de vous accompagner dans votre démarche de bien-être pour cette année qui commence !

Mélanie PIERRE

Renseignements et inscriptions au 06 32 73 84 33

NOTRE ENVIRONNEMENT



Dimanche 10 septembre

A l'initiative de l'Équipe Municipale, de « l'Association de chasse Saint Hubert » et « des Carfeuillats », quelques habitants ont participé à l'opération « village propre ».

Armés de gants, de gilets de sécurité et de grands sacs poubelles, les bénévoles ont sillonné les routes et rues pour les débarrasser de tous les déchets jonchant la voie publique.



Les jeunes ont également participé à cette action écologique. La valeur n'attend pas le nombre des années.



Recette fructueuse ... si l'on peut dire !



Merci à tous de cette volonté de rendre plus beau notre village dans un souci de protéger notre environnement.

Rachel VOINSON



NOTRE ENVIRONNEMENT

Travaux au pied du Col de Ste Marie aux Mines.

En raison de travaux nécessaires sur un mur de soutènement situé en bas du col côté alsacien, le col a été fermé à la circulation à partir du 10 juillet 2023 .

Les habitants de WISEMBACH et des communes voisines qui utilisent le col chaque jour pour se rendre à leur travail dans la vallée de Ste Marie ont été fortement impactés.

Il en est de même pour les deux restaurants de notre commune.

Depuis le 15 septembre, une circulation alternée a été mise en place en attendant la réouverture totale de la route prévue le 10 octobre 2023.



*Début des travaux
en juillet 2023*



*Ouverture alternée
le 15 septembre 2023*

AGISSONS!
ÉCONOMISONS
l'eau

L'eau est un bien précieux, Régis apporte un soin particulier à la surveillance des sources et de la station de traitement des eaux.



Vigilance sur La Consommation d'eau

En raison du débit fluctuant de nos sources, une baisse importante d'eau est parfois constatée au niveau de notre réservoir principal. Nous encourageons l'ensemble des usagers à être vigilant, à faire preuve de sobriété dans leur consommation quotidienne et à mettre en place des pratiques mesurées.

LA VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHÈQUE DE WISEMBACH

La bibliothèque est ouverte le vendredi soir de 16h30 à 18h30 et le 1er samedi de chaque mois de 10h à 12h.

Les projets : Lors des permanences du samedi

- lectures de contes à thèmes,
- matinées jeux de société, moments d'échanges et de partages pour petits et grands.
- APRÈS-MIDI/MATINÉE porte ouverte avec un petit goûter, pour découvrir la bibliothèque.

Nous avons besoin de bénévoles !

Quiconque souhaite participer aux permanences (même à titre ponctuel) ou aux activités proposées sera le bienvenu !

Nous sommes en train de rassembler des photos de l'ancienne école pour pouvoir en faire une exposition qui sera visible au sein de la bibliothèque. Si vous êtes en possession de photos, de scans, de coupures de presse ou de diapositives, n'hésitez pas à nous les partager !

La bibliothèque se situe au 6, place François VAXELAIRE (la porte à gauche de la mairie), au 1er étage gauche.

L'entrée est libre et le prix de l'adhésion annuelle est de 5€ par personne, 7€ par famille, peu importe le nombre de membres



4 mars : Soirée « carnaval »
au menu : savoureuses crêpes.
Bravo pour les déguisements
de l'équipe d'animation et les
participants.



Le plus beau déguisement de la soirée a été récompensé.



LA VIE ASSOCIATIVE

2 avril
Marché de Pâques
et chasse aux œufs



Le temps incertain n'a pas découragé petits et grands pour ce 1er marché de Pâques. Mr CARFEUILLAT avait donné rendez-vous aux enfants pour la traditionnelle chasse aux œufs.



Angélique BREISTROFFER

LA VIE ASSOCIATIVE



Une belle animation au comptoir Gourmand. Les participants experts des années 80 ont pu découvrir les succès de l'époque.



LA VIE ASSOCIATIVE

La musique était en fête ce 21 juin. Une belle réussite qui a réjoui les participants au son de l'orgue de barbarie de Claude ou en exerçant leurs talents de chanteurs avec le karaoké.



Moment de convivialité autour d'une bonne assiette servie par des bénévoles souriants.



LA VIE ASSOCIATIVE



Les festivités ont commencé samedi après-midi avec le marché aux puces. La journée s'est terminée par le bal animé par « Ulysse » pour le plaisir des danseurs jusqu'au bout de la nuit !

Dimanche, un apéritif offert par la municipalité a donné le coup d'envoi aux festivités au son de la musique de l'Harmonie Municipale de Ban de Laveline.



S'en est suivi l'arrivée des motards chevauchant leurs « Harley »

La fête du village est pour beaucoup l'occasion de se retrouver en famille ou entre amis. Rien de mieux que de partager autour d'un bon repas que Patrick le chef du « Blanc Ru », assisté de son équipe avait préparé.



Plusieurs producteurs, commerçants et artisans ont proposé leurs produits ou réalisation aux visiteurs.

LA VIE ASSOCIATIVE

Quelques gouttes de pluie n'ont pas altéré la bonne humeur des participants et petits et grands ont pu se faire plaisir: Mr Plainfi avait rejoint Mr Carfeuillats pour le plus grand bonheur des enfants autour d'un thème disco.

Un grand merci aux danseurs et danseuses des « **Santiags de l'Est** » et des « **Free Spirits67** ».

Au delà de leur prestation pleine de rythme, les spectateurs petits et grands se sont laissés entrainer dans la danse.



Un peu de sport pour les enfants avec la descente du toboggan ou la découverte du tir à l'arc.

Pas certain que les chercheurs d'or en herbe aient fait fortune mais ils ont passé un bon moment.

Georges DA COSTA



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du jeudi 7 septembre

Suite à des élections partielles, le bureau est composé de :

Président : Georges DA COSTA

Secrétaire : Angélique BREISTROFFER

Trésorier : Flavien BREISTROFFER

Vice-Président: Judicaël PERRIN

Secrétaire adjointe : Natalia PAULINO

Trésorier adjoint: Daniel PERRIN

Conseil d'administration :

Angélique et Flavien BREISTROFFER, Georges DA COSTA, Ingrid PASTOR, Natalia PAULINO, Daniel PERRIN, Judicaël PERRIN, Patrick RINN, Valérie SAVANT, Sandra VEKEMAN et Claude WALTER.

Plus d'information sur Facebook **Les Carfeuillats Wisembach**

LA VIE ASSOCIATIVE

" Les Fougères "



Le Club des Fougères de WISEMBACH et de GEMAINGOUTTE
Favoriser les liens sociaux, l'amitié et animer la vie de nos aînés.

Tout au cours de l'année
de nombreuses activités adaptées à chacun sont proposées.

- Séjour détente à la fin de l'été.
- Le mercredi, jeux de cartes en alternance avec randonnée en forêt (8 à 9 km).
- Visite découverte un jeudi par mois souvent suivie d'un repas.
- Propositions de spectacles.



« Les Fougères » Repas annuel, jeudi 23 mars 2023
Relais Vosges-Alsace Col du Bonhomme



Bricolage de Pâques...
et goûter convivial



LA VIE ASSOCIATIVE



Mars à la Chaume de Lusse,
le printemps est proche



Le musée des métiers du bois Labaroche



Mirecourt ...
pour un concert improvisé



Balade à Wisembach , le sport ça creuse !



LA VIE ASSOCIATIVE

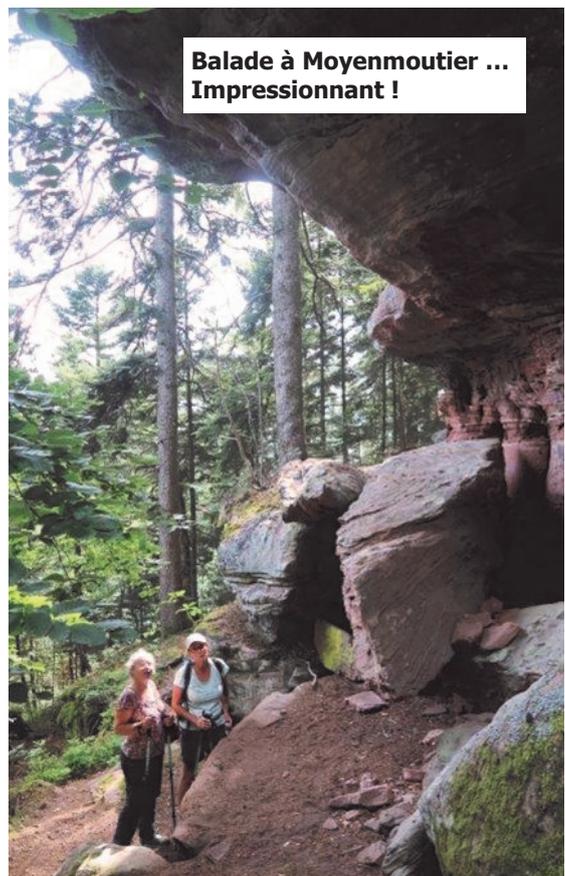
Découverte de la scierie du Lançoir



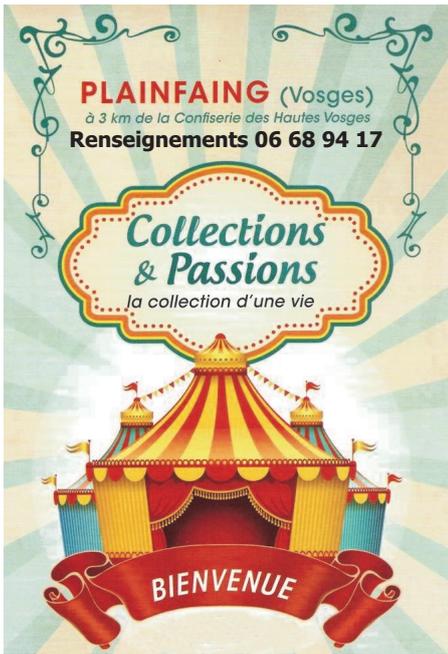
Le charme du Ried Muttersholtz



Balade à Moyenmoutier ... Impressionnant !



LA VIE ASSOCIATIVE



Artisan menuisier-ébéniste retraité, Jean-Louis SCHAAL voue depuis l'enfance une passion pour le cirque. Il nous accueille dans le musée qu'il a créé. Un lieu qui accueille sa formidable collection dédiée au cirque mais également d'autres collections ...



d'autres collections sont présentes : des verres, des bouteilles, des instruments de musique ...



Une exposition qui relate aussi le passé des pompiers de Plainfaing depuis 1883 ...



HISTOIRE du VILLAGE

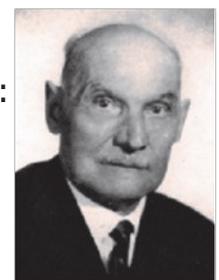
UNE VISITE CHARGÉE D'HISTOIRE

De passage dans notre région, Madame Céline PILLARD nous a permis de découvrir une page peu connue de l'histoire de sa famille originaire de notre village.

Depuis son plus jeune âge, Céline écoute et lit toute l'histoire de sa famille qui se transmet comme un trésor. Suite à une promesse faite à sa grand-mère de venir dans l'église où son arrière grand père est mis en valeur, au début de cette année, cette promesse a été réalisée.

Tout commence avec Jean-Baptiste GORGE qui le 17 octobre 1884 vient en mairie de WISEMBACH déclarer la naissance de son fils Albert Jean-Baptiste GORGE (GÖRGE dans son acte de naissance).

Suite à un don de la famille, Albert GORGE figure sur un vitrail de notre église.



Mais, qui donc est Albert GORGE :

Sa célébrité se fera loin des Vosges, à MELUN (Seine et Marne).

Résistant lors de la seconde guerre mondiale il devient secrétaire général de la commune puis adjoint au maire de MELUN de 1947 à son décès, il est député de 1963 à 1968, décédé le 22 février 1970.

Une autre personne mérite une attention particulière : Madeleine GORGE (sœur d'Albert) née le 6 juillet 1900 à WISEMBACH, elle a été résistante durant la 2ème guerre mondiale.

Sa sœur Marie (pour l'état civil, Alice GORGE) née à WISEMBACH le 20 août 1902, a quant à elle créé un réseau de résistance, en août 1940, elle rejoint l'Angleterre, de retour sur le sol français, en octobre 1941, elle est arrêtée par les allemands, déportée au camp de concentration de BERGEN-BELSEN, elle est libérée par les anglais en avril 1945. Un avion envoyé par CHURCHILL a été envoyé pour la rapatrier et elle a ensuite été logée dans une des résidences de la reine d'Angleterre. Marie décède le 23 février 1989 après avoir reçu la Légion d'Honneur et la Military Cross.

Voilà un petit résumé de la vie de trois des 8 enfants de Jean-Baptiste. Toutes ces personnes sont nées dans notre village.

Céline PILLARD et Daniel JAMBEL

LES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES

COMMÉMORATION
8 MAI 1945

La cérémonie s'est déroulée en présence des maires ou adjoints des communes voisines, de M. CHERPION député honoraire, des représentants des associations d'anciens combattants, des porte-drapeaux de nos villages, des représentants de la Gendarmerie, de l'harmonie municipale de BAN de LAVELINE et des sapeurs-pompiers. De nombreux habitants ont participé à ce devoir de mémoire.



Après lecture du Message de M. Sébastien LECORNU, ministre des armées et de Mme Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'État aux anciens combattants et à la mémoire. Rachel VOINSON, entourée d'enfants, a déposé une gerbe au monuments aux morts.



LES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES



WISEMBACH a accueilli les habitants des 4 communes en cette soirée du 13 juillet.
Le défilé des sapeurs-pompiers auquel participait l'Harmonie de BAN de LAVELINE a débuté ces festivités.



A cette occasion, plusieurs sapeurs-pompiers ont été honorés par les maires de nos communes.



LES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES

Au son de l'animation musicale proposée par l'Harmonie Municipale de BAN de LAVELINE avant que le bal ne commence animé par ULYSSE, les convives ont pu se restaurer dans la bonne humeur, et apprécier les crêpes proposées par les »Carfeuillats ».



Le feu d'artifice
a été le
Point d'orgue
De la soirée



Maurice Neff



Maurice Neff

Merci encore à l'Amicale des Pompiers et l'Harmonie Municipale, sans oublier tous les bénévoles qui ont permis une belle réussite à ce moment festif.

Daniel JAMBEL

INFOS COM D'AGGLO

LOCATION SAISONNIÈRE : DÉCLARATIONS OBLIGATOIRE EN MAIRIE

- **Meublés de tourisme** Il s'agit « des villas, appartements ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts à la location à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile et qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois ».

- **Chambre d'hôte** c'est une chambre chez l'habitant. Le petit-déjeuner, la literie et le ménage sont à minima compris dans la prestation. Réservable pour une ou plusieurs nuitées.

Dans les deux cas, louer en saisonnier nécessite une déclaration **obligatoire** à la mairie de la commune où le bien immobilier est situé. Cette déclaration est à télécharger ou demander en mairie:

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_14004.do

pour déclarer un meublé de tourisme,

ou à l'adresse https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_13566.do

pour déclarer une chambre d'hôtes.

TAXE de SÉJOUR

La taxe de séjour est une taxe que doit payer le vacancier qui loge dans un hébergement touristique. Elle est réglée en plus du prix de l'hébergement au logeur, à l'hôtelier ou au propriétaire, qui la reverse ensuite à la communauté d'agglomération.

L'objectif principal de cette taxe est de contribuer au développement touristique des communes et d'améliorer leur attractivité. Les recettes générées par cette taxe permettent en effet de financer divers projets et actions en lien avec le tourisme.

Vente de composteurs à tarifs préférentiels

La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges vous propose la vente de composteurs à tarifs préférentiels*. Avant de venir chercher votre composteur, assurez-vous des disponibilités en téléphonant au 03 29 52 65 59.

Type de composteur	Dimensions (en cm)	Tarif
plastique 300 L	74 x 74 x H 84	29 €
plastique 600 L	80 x 80 x H 104	44 €
bois 300 L	2 x 71,5 x H 79,5	34 €



* Vente limitée à un composteur par foyer

Pour réserver votre composteur, contactez le service Déchets :

Place de l'Europe 88100 Saint-Dié-des-Vosges 03 29 52 65 59

Horaires pour le règlement et le retrait :

Tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

sauf le mercredi après-midi et le vendredi après-midi.

Règlement en espèces (compte rond pour faciliter l'encaissement) ou en chèque

En cadeau : un bio-seau et un guide pratique pour bien commencer !

Vous avez des questions ?

Contactez Antoine CHOUIN au 03 29 52 65 59 ou par mail à antoine.chouin@ca-saintdie.fr

INFOS COM D'AGGLO



DES BACS JAUNES pour les déchets recyclables



La communauté d'agglomération de SAINT DIÉ des VOSGES vous propose d'acheter un bac jaune afin d'y déposer vos déchets recyclables **ENVRAC**. En plus de trier vos déchets, vous limiterez ainsi la consommation de sacs jaunes à usage unique !

bac jaune de 240 litres 43 €

bac jaune de 360 litres 64 €

bac jaune de 660 litres 145 €



Vous souhaitez acheter un bac jaune ?

1- Réservez-le auprès du service Déchets

en téléphonant au 03 29 52 65 59 ou en envoyant un mail à dechets@ca-saintdie.fr

2- Si vous le souhaitez ou si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer pour la retirer, votre commande sera disponible à la **mairie de WISEMBACH**.

(Vous pourrez alors récupérer votre bac à la mairie).

Dans ce cas, le montant sera ajouté à votre facture d'ordures ménagères.

Une question ? Un renseignement ?

Contactez le service Déchets de la Communauté d'Agglomération au 03 29 52 65 52
[dechets @ca-saintdie.fr](mailto:dechets@ca-saintdie.fr)

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

L'agglo.
Saint-Dié des Vosges

Loïse MAILLARD 2 petite rue de Coinchimont 88520 BAN de LAVELINE Tél. : 03 29 56 17 41

loise.maillard@ca-saintdie.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Mercredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Vendredi : 13 h 30 - 17 h

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

RADARS PÉDAGOGIQUES

RADAR BLANC RU
descente du col



RADAR dans
la montée du col



Relève des Radars pédagogiques

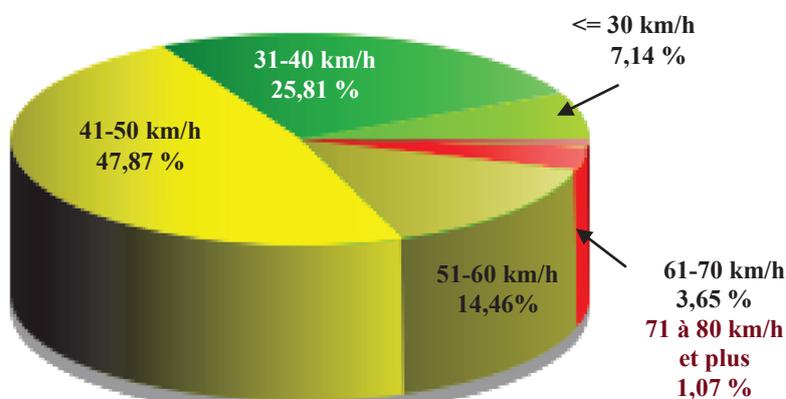
Début d'exploitation: jeudi 22 septembre 2022

Fin d'exploitation: lundi 19 juin 2023

RADAR BLANC RU					
date	heure	nbr véhicules durant 30 mn	vitesse moyenne	vitesse maxi	sens
28/12/2022	13:30	32	41,78	79,00	Entrant
28/12/2022	13:30	53	45,66	159,00	Sortant
27/01/2023	14:30	72	42,01	67,00	Entrant
27/01/2023	14:30	43	44,26	150,00	Sortant
14/02/2023	14:00	37	44,73	64,00	Entrant
14/02/2023	14:00	59	45,75	151,00	Sortant

RADAR Haie LAURIER					
date	heure	nbr véhicules durant 30 mn	vitesse moyenne	vitesse maxi	sens
27/10/2022	00:30	3	37,33	42,00	Entrant
27/10/2022	00:30	4	89,00	144,00	Sortant
17/03/2023	00:00	3	38,67	45,00	Entrant
17/03/2023	00:00	13	63,85	150,00	Sortant
23/03/2023	01:30	4	37,00	43,00	Entrant
23/03/2023	01:30	9	64,00	143,00	Sortant

RADAR BLANC RU Véhicules sortants



La statistique concernant les vitesses moyennes prend en compte les relevés du radar Blanc Ru sens sortant (montée du col). Les vitesses max bien que dangereuses influent peu sur les vitesses moyennes.

SERVICES PUBLICS INFOS



POMPIERS - téléphone : 18

SAMU - téléphone : 15

POLICE - téléphone : 17

APPEL D'URGENCE EUROPEEN

téléphone : 112

DEPANNAGE ENEDIS (EDF)

24 H / 24 H téléphone : 0 810 333 088

MÉDECINS GÉNÉRALISTES



Maison médicale Ban de Laveline

03 29 51 78 23

Maison médicale
Provençères et Colroy

03 29 51 24 68

CABINETS INFIRMIERS

• Cabinet Infirmier du Giron 11, le Giron
(direction Gemaingoutte): 06 74 78 27 98

Soins à domicile ou
sur rendez-vous au cabinet.

• Maison médicale Ban de Laveline:

06 72 43 66 36



Soins à domicile, permanence
au cabinet : du lundi au vendredi de
7h30 à 8h30 et de 12h à 12h30,
le samedi de 8h30 à 9h.

Psychologue Maison médicale
Provençères et Colroy
06 33 30 87 03



MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

• Maison médicale de Provençères et Colroy
et de Ban de Laveline 03 29 56 06 53

• Cabinet de Neuvillers sur Fave

03 29 42 98 95



PHARMACIE

Ban de Laveline

03 29 51 78 08

Service d'aide à la personne



ADMR Ban de Laveline

03 29 57 39 78

ADAVIE Saint Dié

03 29 35 23 06



**l'Assurance
Maladie**

Sébastien BONTEMPS

06 32 46 15 94



**MAISON
DE
SERVICES
AU
PUBLIC**

2 petite rue de Coinchimont Ban de Laveline 03 29 56 17 41

Loïse Maillard

loise.maillard@ca-saintdie.fr

**SECOURS
CATHOLIQUE** 
(Equipe Fave-Galilée) -
06 83 72 58 03

croix-rouge française

Vestiaire à
Provençères et Colroy

Le mercredi de 13h30 à 15h30

au local de la Croix rouge.



